

Yaoundé, le 07 MARS 2023

23 - 0007  
/OAPI/DG/DGA/DC/SAL/CPM

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel d'offres international pour le recrutement d'un Cabinet ou Consultant en vue de l'actualisation de son manuel de procédures administrative, financière et comptable.

Peuvent soumissionner les entreprises possédant une expertise dans le domaine objet du présent appel d'offres.

Les termes de référence du présent appel d'offres sont disponibles, sur le site web de l'OAPI dont l'adresse est : [www.oapi.int](http://www.oapi.int).

Chaque soumissionnaire devra fournir, outre le justificatif de paiement des frais de participation d'un montant de 50.000 FCFA, les pièces exigées dans les termes de référence.

Les offres, dont l'original sur support papier, les copies sur clés USB ou CD, devront être présentées dans une grande enveloppe contenant les plis technique, administratif et financier, distinctement marqués comme tel, sous pli fermé portant uniquement la mention

**« Appel d'offres international pour le recrutement d'un Cabinet ou Consultant en vue de l'actualisation du manuel de procédures administrative, financière et comptable de l'OAPI, à n'ouvrir qu'en Commission ».**

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la publication du présent appel d'offres international à 14 heures, à l'adresse ci-après :

**OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 - Yaoundé - CAMEROUN Tél. (237) 222 20 57 00, ou [ccm@oapi.int](mailto:ccm@oapi.int).**

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le quarante-cinquième jour à 14 heures 30 au siège de l'Organisation.

L'OAPI choisira librement le soumissionnaire qui lui paraîtra répondre le mieux au besoin exprimé suivant les critères indiqués dans les termes de référence.

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés à l'adresse : [www.oapi.int](http://www.oapi.int).

En cas d'annulation de l'appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OAPI**



**Denis L. BOHOUSSOU**